

Transition vers une économie bas carbone : pourquoi il est essentiel de piloter la “trajectoire carbone” de ses investissements



Novembre 2020



Installée en pleine “Semaine du Climat” en septembre dernier à Union Square, au cœur de New York, l’horloge climatique “Climate Clock” vise à sensibiliser les dirigeants du monde entier à la nécessité d’intensifier leurs efforts dans la lutte contre le changement climatique. Sous forme d’un compte à rebours, celle-ci indique le temps restant avant d’avoir épuisé totalement le budget carbone dont nous disposons pour ne pas dépasser +1,5 °C de réchauffement global.

Pourquoi ce niveau et quels impacts ?

Quels engagements prenons-nous en tant qu’investisseurs et société de gestion ? Explications par Géraldine Gouges, Group Head of Responsible Investment chez Rothschild & Co.

+1,5 °C, +2 °C, +3 °C...

Pourquoi chaque demi-degré compte

À titre indicatif, l’impact des activités humaines sur le réchauffement climatique calculé par la différence entre les niveaux actuels de température et celle de l’ère préindustrielle est estimé à environ 1 °C.

Si les émissions de gaz à effet de serre se poursuivent au rythme actuel, le réchauffement climatique devrait rapidement atteindre 1,5 °C entre 2030 et 2050 et le strict respect de l’Accord de Paris pris en décembre 2015 nous entraînerait déjà vers un réchauffement de 3 °C à la fin du siècle !

Or, selon la communauté scientifique, un réchauffement de +1,5 °C aurait d’ores et déjà un impact significatif sur les systèmes naturels et humains (dégradation de la biodiversité, accroissement de la fréquence et de l’intensité des sécheresses et des perturbations climatiques, augmentation du niveau de la mer...).

Les études actuelles montrent aussi que les risques climatiques ne sont pas linéaires. Il existerait des seuils biologiques et techniques dont le franchissement pourrait entraîner des effets disproportionnés : il s’agit des “points de basculement”. Une fois atteints, ces “*tipping points*” accentueraient les transformations en cours de manière dramatique et donneraient naissance à de nouvelles normes climatiques, très vraisemblablement irréversibles.

Parmi ces éléments figurent la fonte de la calotte glaciaire du Groenland qui réduirait ou interromprait

la dérive Nord-atlantique et le courant du *Gulf Stream*⁽¹⁾, ou bien encore le dégel du pergélisol, la partie du sol gelée de manière permanente dans les régions polaires, qui conduirait entre autres à des émissions massives de méthane, avec un potentiel de réchauffement global de plusieurs fois celui du CO₂. Un cercle vicieux se mettrait alors en place, d’où l’urgence à agir aujourd’hui.



(1) Courant océanique prenant sa source entre la Floride et les Bahamas.

Les conséquences du réchauffement climatique, déjà importantes à +1,5 °C, pourraient donc devenir catastrophiques à +2 °C avec un enchaînement irréversible d'événements.

A *contrario*, selon les projections présentées dans le rapport du GIEC⁽²⁾, le maintien du réchauffement climatique en dessous de +1,5 °C aurait un impact positif très net, notamment sur la biodiversité et situation socio-économique.

Mais, comment atteindre +1,5 degrés ? Le rapport du GIEC propose différents scénarios théoriques, qui ont tous un point commun : réduire massivement les émissions de CO₂. Cette diminution devra impérativement avoir lieu dans l'ensemble des secteurs, et requerra, de fait, des innovations techniques et une évolution structurelle des comportements.

Si les émissions de gaz à effet de serre se poursuivent au rythme actuel, le réchauffement climatique devrait rapidement atteindre 1,5 °C entre 2030 et 2050...

“Budget carbone” et “trajectoire carbone” ?

La réduction des émissions de gaz à effet de serre est le moyen le plus efficace de limiter la hausse de la température mondiale. Pour y parvenir, nous devons collectivement préserver notre “budget carbone”, terme qui désigne la quantité de CO₂ maximale pouvant être émise afin que le réchauffement climatique ne dépasse pas un certain niveau.

Par déduction, la différence entre la quantité totale de CO₂ émise à date et le “budget carbone” permet de calculer les volumes de CO₂ qu'il est encore possible d'émettre avant de franchir un seuil critique.

D'après le GIEC, l'objectif de limiter la hausse des températures à +1,5 °C d'ici à 2050 nous imposerait un “budget carbone” cumulé de 420 gigatonnes de CO₂ pour les trente prochaines années, soit environ 14 gigatonnes par an. À titre de comparaison, les émissions actuelles sont de l'ordre de 40 gigatonnes par an !

D'autres estimations montrent que si aucune mesure n'est prise pour limiter nos émissions de CO₂, nous pourrions dépasser les 60 gigatonnes par an (soit plus de 1 700 gigatonnes de CO₂ à horizon 2050, en cumulé) ce qui provoquerait une hausse de la température de +5 °C !

Dans ce contexte, il est essentiel de pouvoir piloter le “budget carbone”, mais aussi de lui donner une perspective à horizon 10, 20, 30 ans ou plus, pour bien en appréhender les effets sur l'environnement et sur l'humanité. C'est ce qu'on appelle la “trajectoire carbone”.

Quel rôle peuvent jouer les entreprises ?

Pour les entreprises, l'enjeu est double. Il est sociétal, avec un objectif commun de pilotage de la hausse de la température mondiale, mais aussi économique, avec la nécessité de maintenir et développer l'activité, de s'adapter, d'innover, de se transformer. Tous les secteurs sont concernés, au premier rang desquels figurent bien entendu les plus gros émetteurs de CO₂.

Les entreprises peuvent y parvenir, à condition d'être innovantes et d'accepter de faire évoluer à la fois leurs modèles économiques (en travaillant sur toutes leurs chaînes de valeurs) mais également leurs mix énergétiques et leurs modes de production. Elles peuvent même décider de s'inscrire dans une trajectoire carbone répondant à l'objectif ambitieux de +1,5 °C voire faire valider leurs objectifs de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre par des organismes indépendants, telles que la *Science Based Targets Initiative*⁽³⁾. Les investisseurs ont eux aussi un rôle prépondérant à jouer pour accompagner activement cette transformation.

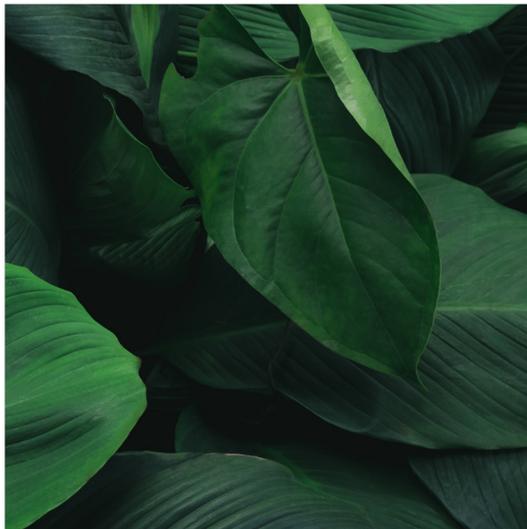
Notre engagement au travers des fonds de notre gamme 4Change

Depuis 2015, Rothschild & Co Asset Management Europe calcule l'intensité carbone et analyse le profil et la “trajectoire carbone” des principaux contributeurs en émissions de CO₂ d'une grande majorité de ses portefeuilles.

Pour certains de nos clients institutionnels, nous construisons depuis plusieurs années déjà des solutions “climat” sur mesure, comme par exemple le pilotage de l'intensité carbone d'un mandat en deçà d'une moyenne dynamique. Nous partageons régulièrement avec nos clients nos analyses sur les enjeux de la transition énergétique et sur les perspectives de certains secteurs en matière d'émissions.

(2) Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat, groupe d'experts internationaux indépendants travaillant sous l'égide de l'Organisation météorologique mondiale et du Programme des Nations unies pour l'environnement.

(3) La Science Based Target initiative (SBTi) est une initiative internationale qui associe plusieurs ONG qui agissent en faveur du climat. La SBTi accompagne les entreprises dans la fixation d'objectifs de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre à travers l'élaboration de méthodologies claires et l'audit des objectifs fixés. À date, 1 040 sociétés se sont fixées des objectifs en ligne avec les recommandations de la SBTi et 498 ont des objectifs approuvés par la SBTi.



Nous avons franchi une étape supplémentaire en 2019 en créant une gamme de fonds mettant en œuvre un pilotage proactif de l'intensité carbone. Nous avons ainsi lancé les fonds R-co 4Change Climate Equity Europe et R-co 4Change Climate Credit Euro avec la volonté de faire de la trajectoire carbone un outil de sélection de valeurs. Ces deux fonds ont obtenu en 2019 le label ISR, créé et soutenu par le ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance et attribué aux produits d'investissement responsables et durables.

Ils sont gérés dans une optique de pilotage de l'intensité carbone des portefeuilles avec pour chaque entreprise un suivi de ses émissions de gaz à effet de serre directes ("scope 1", regroupant les émissions directement liées à la fabrication du produit) et indirectes ("scope 2", liées aux consommations énergétiques nécessaires à la production).

Nos équipes de gestion souhaitent aller encore plus loin et travaillent actuellement à la prise en compte des émissions de "scope 3" correspondant à l'ensemble du cycle de vie du produit (par exemple, les émissions liées à l'approvisionnement, le transport, l'utilisation, la fin de vie du produit ou son recyclage, etc.).

Il existerait des seuils biologiques et techniques dont le franchissement pourrait entraîner des effets disproportionnés...

Pour ce faire, nous utilisons l'ensemble des outils à notre disposition pour rendre les fonds 4Change Climate les plus complets possible : les données d'émissions de CO₂ des entreprises, leurs projections de trajectoire d'émissions, les objectifs de trajectoire du GIEC, des indicateurs qualitatifs d'analyse de la transition enclenchée au sein des entreprises, les données *Open source*⁽⁴⁾ telles que celles de la Transition Pathway Initiative⁽⁵⁾ et de la Science Based Target initiative sur la trajectoire climat des sociétés.

Notre politique d'engagement s'est également vu renforcée par notre contribution à l'initiative Climate 100+ et l'élaboration de questionnaires d'engagement axés sur les défis de la transition.

Enfin, nous avons établi un partenariat avec l'ONG Up2Green Reforestation, à laquelle nous redistribuons une partie des frais de gestion des fonds "Climate" pour contribuer *via* des micro-actions concrètes au maintien de la biodiversité et à l'élaboration de puits de carbone naturels.

(4) Données en accès libre.

(5) La Transition Pathway Initiative (TPI) est une initiative mondiale lancée en 2017 menée par les propriétaires d'actifs et soutenue par les gestionnaires d'actifs. En octobre 2020, 87 investisseurs internationaux soutenaient la TPI, représentant 22 500 milliards de dollars d'actifs sous gestion et/ou sous conseils. Destinée aux investisseurs et en libre accès, la TPI fournit une recherche indépendante permettant d'évaluer l'alignement des entreprises internationales issues des secteurs polluants avec les objectifs de l'Accord de Paris.

Avertissements

Document à caractère publicitaire, simplifié et non contractuel. Les informations, commentaires et analyses contenus dans ce document sont fournis à titre purement informatif et ne sauraient être considérés comme un conseil en placement, un conseil fiscal, une recommandation ou un conseil en investissement de la part de Rothschild & Co Asset Management Europe. Les informations/opinions/données contenues mentionnées dans ce document, considérées comme légitimes et correctes le jour de leur publication, conformément à l'environnement économique et financier en place à cette date, sont susceptibles d'évoluer à tout moment.

Bien que ce document ait été préparé avec le plus grand soin à partir de sources réputées fiables par Rothschild & Co Asset Management Europe, il n'offre aucune garantie quant à l'exactitude et à l'exhaustivité des informations et appréciations qu'il contient, qui n'ont qu'une valeur indicative et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Rothschild & Co Asset Management Europe n'a pas procédé à une vérification indépendante des informations contenues dans ce document et ne saurait donc être responsable de toute erreur ou omission, ni de l'interprétation des informations contenues dans ce document. Toutes ces données ont été établies sur la base d'informations comptables ou de marché. Les données comptables n'ont pas toutes été auditées par un commissaire aux comptes.

Les informations ne présument pas de l'adéquation de l'OPC présenté au profil et à l'expérience de chaque investisseur individuel. Rothschild & Co Asset Management Europe ne saurait être tenu responsable d'aucune décision prise sur le fondement des éléments contenus dans ce document ou inspirée par eux. En cas de doute, et avant toute décision d'investir, nous vous recommandons de prendre contact avec votre conseiller financier ou fiscal. L'Organisme de Placement Collectif (OPC) présenté ci-dessus est organisé selon la loi française, et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF). L'investissement dans des parts ou actions de tout OPC n'est pas exempt de risques. Avant tout investissement, il est impératif de lire attentivement le DICI et prospectus de l'OPC, et plus particulièrement sa section relative aux risques. Chaque investisseur doit également s'assurer des juridictions dans lesquelles les parts ou actions de l'OPC sont enregistrées. Le DICI/prospectus complet est disponible sur notre site Internet : www.am.eu.rothschildandco.com.

La valeur liquidative (VL) / valeur nette d'inventaire (VNI) est disponible sur notre site internet. Les informations présentées ne sont pas destinées à être diffusées et ne constituent en aucun cas une invitation à destination de ressortissants des États-Unis ou de leurs mandataires. Les parts ou actions de l'OPC présenté dans ce document ne sont pas et ne seront pas enregistrées aux États-Unis en application du U.S. Securities Act de 1933 tel que modifié ("Securities Act 1933") ou admises en vertu d'une quelconque loi des États-Unis. Ces parts ou actions ne doivent ni être offertes, vendues ou transférées aux États-Unis (y compris dans ses territoires et possessions) ni bénéficier, directement ou indirectement, à une "U.S. Person" (au sens du règlement S du Securities Act de 1933) et assimilées (telles que visées dans la loi Américaine dite "HIRE" du 18/03/2010 et dans le dispositif FATCA).

Édité par Rothschild & Co Asset Management Europe, Société de gestion de portefeuille au capital de 1 818 181,89 euros, 29, avenue de Messine – 75008 Paris. Agrément AMF N° GP 17000014, RCS Paris 824 540 173.

Toute reproduction partielle ou totale de ce document est interdite, sans l'autorisation préalable de Rothschild & Co Asset Management Europe, sous peine de poursuites.

À propos de Rothschild & Co Asset Management Europe

Division spécialisée en gestion d'actifs du groupe Rothschild & Co, nous offrons des services personnalisés de gestion à une large clientèle d'investisseurs institutionnels, d'intermédiaires financiers et de distributeurs. Nous articulons notre développement autour d'une gamme de fonds ouverts, commercialisés sous quatre marques fortes : Conviction, Valor, Thematic et 4Change, et bénéficiant de nos expertises de long terme en gestion active et de conviction ainsi qu'en gestion déléguée. Basés à Paris et implantés dans 10 pays en Europe, nous gérons plus de 21 milliards d'euros et regroupons près de 170 collaborateurs. Plus d'informations sur : www.am.eu.rothschildandco.com

Contacts

France - Royaume-Uni

Paris

29, Avenue de Messine
75008 Paris
+33 1 40 74 40 74

Suisse

Genève

Equitas SA
Rue de la Corrairie 6
1204 Geneva
+41 22 818 59 00

Allemagne - Autriche

Francfort

Börsenstraße 2 - 4
Frankfurt am Main 60313
+49 69 299 8840

Belgique - Pays-Bas - Luxembourg

Bruxelles

Avenue Louise 166
1050 Bruxelles
+32 2 627 77 30

Italie - Espagne

Milan

Passaggio Centrale 3
20121 Milano
+39 02 7244 31



Retrouver toutes les
informations sur
am.eu.rothschildandco.com



Et suivez-nous
sur notre page LinkedIn